

PROGRAMME  
ONU-REDD



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



ONU  
environnement

# Rapport de la Deuxième réunion du Comité exécutif

---

DEUXIÈME RÉUNION  
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU  
PROGRAMME ONU-REDD (EB-2)

---

18-19 octobre 2018

Rome, Italie

## Table des matières

Résumé des décisions

Introduction

Point 1 à l'ordre du jour: Introduction et bienvenue

1.1 Ouverture de la réunion et approbation de l'ordre du jour

Point 2 à l'ordre du jour: Examen des progrès

2.1 Progrès accomplis depuis la dernière réunion du Comité exécutif

2.2 Résultats et enseignements des programmes nationaux ONU-REDD récemment terminés

Point 3 à l'ordre du jour: Programme de travail et budget

3.1 Approbation des allocations de fonds pour 2019 au titre de l'assistance technique pour la mise en œuvre de REDD+ et dépenses directes pour les services de secrétariat

Point 4 à l'ordre du jour: Dialogue sur la gestion des connaissances et les opportunités à venir

4.1 REDD+ et les approches coopératives en faveur des CDN

4.2 Nouvelle réflexion sur un éventuel atelier régional européen sur les partenariats climatiques internationaux sur les forêts

4.3 Dispositifs de financement et transactions internationales en matière de REDD+

4.4 Technologie et innovation pour faire progresser les cadres de MNV et de transparence

4.5 Outils et approches de planification de l'utilisation des terres pour REDD+

4.6 Point sur le Sommet des Nations Unies sur le climat 2019 avec le Secrétaire général

Point 5 à l'ordre du jour. Réflexion sur l'avenir d'ONU-REDD après 2020

Prochaine réunion, renouvellement des représentants du Comité et des AOB

Annexe 1: Liste finale des participants

## Résumé des décisions

### Décision 1:

Les membres du Comité exécutif ont approuvé l'ordre du jour de la Deuxième réunion du Comité exécutif.

### Décision 2:

Le Comité exécutif a approuvé l'allocation de fonds de 2019 pour l'assistance technique à la mise en œuvre de REDD+.

### Décision 3:

Le Comité exécutif a approuvé les dépenses directes des services de secrétariat pour 2019.

## Introduction

1. Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a tenu sa Deuxième réunion du Comité exécutif les 18 et 19 octobre à Rome, en Italie, à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au siège du Fonds international de développement agricole (FIDA).
2. La réunion a été présidée par Eva Müller, Directrice de la Division des politiques et des ressources forestières du Département des forêts de la FAO. Vingt-sept participants ont assisté à la réunion (voir annexe I). Tous les documents et présentations sont disponibles dans [l'espace de travail](#) du Programme ONU-REDD.

## Point 1 à l'ordre du jour: Introduction et bienvenue

3. La Présidente a prononcé une allocution de bienvenue au nom de Me Maria Helena Semedo, Directrice générale adjointe pour le climat et les ressources naturelles, FAO.
4. Le Comité a approuvé l'ordre du jour (décision 1).

### 1.1 Ouverture de la réunion et approbation de l'ordre du jour

5. La Présidente a souhaité la bienvenue à tous les participants à la Deuxième réunion du Comité exécutif. Elle a souligné les progrès accomplis pour aider les pays à passer de l'état de préparation à la mise en œuvre et aux résultats de REDD+ et a souligné l'importance de la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts dans le cadre plus large du développement durable, afin notamment d'assurer la sécurité alimentaire, d'éliminer les inégalités, d'atténuer les effets du changement climatique et de s'y adapter et d'assurer un développement national durable. La variabilité du climat et l'augmentation des extrêmes météorologiques figurent parmi les principales causes d'insécurité alimentaire grave dans plusieurs régions du monde. Elle a également souligné l'urgence des mesures à prendre pour éviter de nouvelles crises mondiales et nationales, évoquant le récent rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) décrivant les impacts du réchauffement planétaire de 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels.
6. À l'occasion du dixième anniversaire du Programme ONU-REDD, une série d'événements mettra en lumière et célébrera les progrès réalisés par les pays, le Programme et ses initiatives

partenaires, par exemple, la manifestation parallèle du système des Nations Unies sur l'ODD 15 et la réception au plus haut niveau lors de la Vingt-quatrième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (COP 24). La Présidente a également souligné l'opportunité que cette réunion soit un dialogue ouvert pour réfléchir aux 10 années d'ONU-REDD, échanger des points de vue sur les progrès accomplis, identifier les domaines à améliorer et, en fonction de l'intérêt des participants, ébaucher les premiers scénarios pour ONU-REDD après 2020.

7. Les participants ont indiqué que le Programme ONU-REDD avait un rôle essentiel à jouer dans la facilitation du dialogue et l'échange d'informations et d'expérience entre les pays, en encourageant la participation des communautés et des peuples autochtones à la prise de décision, en renforçant les approches intersectorielles et intégrées de différents secteurs d'utilisation des terres et la participation du secteur privé – mais avec un appel urgent à poursuivre et à renforcer ces efforts. Tout en reconnaissant les résultats obtenus à ce jour, plusieurs membres du Comité ont appelé le Programme à réfléchir sur la niche et le mode opératoire permettant de prendre en compte l'évolution de REDD+ et la nécessité de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les forêts et les autres utilisations du sol. Une expertise technique et un appui au développement des capacités visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts ainsi que d'autres activités REDD+ sont toujours nécessaires, tout en démontrant de plus en plus que des résultats ont été obtenus en termes de réduction des émissions (et de co-bénéfices), de sorte que les pays pourraient bénéficier de paiements basés sur les résultats. Cependant, des efforts accrus sont nécessaires pour renforcer la mise en œuvre des activités sur le terrain visant à mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts, mais également à renforcer le reboisement. Les participants ont reconnu les efforts des pays et l'assistance technique fournie par le Programme pour progresser dans la préparation à REDD+, qui ont accompagné certains des pays membres du Programme d'ONU-REDD sur le point de recevoir des paiements basés sur les résultats via le Fonds vert pour le climat (par ex., l'Équateur) ou accords bilatéraux (tels que la Colombie). Les nouvelles technologies et les innovations dans tous les domaines du Programme – du conseil politique au support technique en passant par la gestion du Programme lui-même – peuvent soutenir la mise en œuvre des actions de REDD+ et obtenir et conserver des résultats durables sur le terrain.
8. L'ordre du jour de la Deuxième réunion du Comité exécutif a été approuvé tel que présenté, avec la suggestion d'y ajouter un point supplémentaire afin d'y ajouter une réflexion sur l'avenir d'ONU-REDD après 2020, le deuxième jour de la réunion, si le temps le permettait (décision 1).

## Point 2 à l'ordre du jour: Examen des progrès

### 2.1 Progrès accomplis depuis la dernière réunion du Comité exécutif

9. La Présidente a ouvert la session en notant que le Rapport annuel 2017 avait été approuvé par le Comité exécutif entre les sessions et que cette réunion avait été l'occasion pour les membres du Comité exécutif d'en discuter et d'y réfléchir. Elle s'est ensuite adressée au Secrétariat pour présenter un aperçu des progrès accomplis.
10. Le Secrétariat a souligné que les recommandations formulées lors de la première réunion du Comité avaient été prises en compte, renforçant ainsi divers aspects de la mise en œuvre et de la gestion du Programme. Premièrement, le cadre de résultats a été achevé au niveau des résultats intermédiaires et des produits d'assistance technique pour la mise en œuvre de REDD+ (AT) 2018-2020. En outre, le processus consultatif exhaustif et inclusif mené pour l'élaboration du programme de travail et du budget de l'assistance technique pour 2019 a été mis en avant.
11. Un aperçu des réalisations du Programme a été présenté, montrant que 36 pays partenaires et deux régions (Bassin du Congo et Afrique de l'Ouest) ont reçu un soutien personnalisé ONU-REDD par le biais de programmes nationaux, un soutien ciblé, une assistance technique, des initiatives REDD+ à base communautaire et bénéficié d'évaluations des besoins nationaux et régionaux des programmes. La FAO a pris note du rôle de catalyseur du Programme en Indonésie, où un financement relativement réduit du Programme d'ONU-REDD a permis de mobiliser des ressources supplémentaires et d'obtenir de meilleurs résultats, tels que le programme amélioré de surveillance et de gestion des tourbières. ONU Environnement a mis en exergue la première «obligation paysage» de l'initiative CBR+, émise par le Mécanisme de financement pour les paysages tropicaux en mars 2018, ainsi qu'un nouveau fonds d'un milliard de dollars devant être annoncé prochainement, créé en partenariat avec la Rabobank. Le PNUD a souligné l'achèvement et les réalisations de l'initiative CBR+, avec des résultats en termes d'autonomisation locale et permettant aux parties prenantes de la communauté de contribuer à la préparation des stratégies nationales REDD+ et aux contributions déterminées au niveau national (CDN). Les travaux sur la mise en relation de REDD+ et des CDN dans le cadre d'ONU-REDD ont permis de consolider le rôle majeur des forêts dans les solutions pour lutter contre le changement climatique fondées sur la nature, qui constitue désormais un Programme phare du PNUD et un élément clé de l'action climatique mondiale.

12. Le spécialiste des questions d'égalité homme-femmes d'ONU-REDD a présenté une mise à jour de la conception finale du nouveau système d'évaluation du marqueur d'égalité hommes-femmes d'ONU-REDD et des progrès accomplis dans son développement et sa mise en œuvre. À ce jour, des notes de référence de genre ont été attribuées et validées avec les conseillers techniques principaux pour chacun des 55 produits d'assistance technique. Les résultats de cette analyse de base, ainsi que les critères et la méthodologie du système, ont été présentés. Le système est maintenant opérationnel et sera appliqué à chaque année du programme d'assistance technique (par ex., 2018, 2019 et 2020) afin de suivre les performances des femmes en matière de mise en œuvre de l'AT. Il informera également les rapports annuels (à partir de 2018) et l'évaluation finale du programme d'AT 2018-2020. L'intervenant a noté qu'un prochain produit de connaissance d'ONU-REDD sur le marqueur d'égalité hommes-femmes était prévu pour janvier 2019.

### Commentaires du Comité

13. Le Comité exécutif s'est félicité du contenu, de la qualité et du renforcement de la communication du Rapport annuel 2017, et a suggéré d'améliorer les futurs rapports semestriels en regroupant les activités par produit ou par domaine thématique pour le prochain rapport.
14. L'assistance technique du Programme a été jugée précieuse par divers membres du Comité. Par exemple, il a été mentionné que cela avait permis aux pays de se conformer aux différents piliers du Cadre de Varsovie pour REDD+ et d'engager des discussions et un dialogue au niveau national sur des questions telles que l'utilisation des terres et les droits d'émission de carbone. Les membres du Comité ont également suggéré de poursuivre les efforts pour faire en sorte que les réalisations des pays telles que les stratégies nationales, soient soumises au centre d'information REDD+ de la CCNUCC à Lima, les rendant ainsi accessibles au public et renforçant la transparence.
15. Le Comité exécutif s'est félicité de la mise à jour du système de notation par marqueurs d'égalité hommes-femmes et a confirmé l'importance d'intégrer les aspects de parité hommes-femmes dans la gestion et la préparation des travaux ainsi que dans la mise en œuvre concrète.

## **2.2 Résultats et enseignements des programmes nationaux ONU-REDD récemment terminés**

16. La Présidente a souhaité la bienvenue aux trois pays ayant récemment achevé leurs programmes nationaux et les a invités à présenter leurs réalisations et les enseignements tirés.

## Côte d'Ivoire

17. Me Alloua Kadjo, responsable de la mobilisation des parties prenantes au sein de l'Unité de coordination REDD+ de Côte d'Ivoire, a remercié le Programme ONU-REDD pour son soutien dans la mobilisation d'un appui politique de haut niveau en faveur de REDD+, ce qui a conduit la stratégie nationale REDD+ à être approuvée par le Conseil des ministres du pays. De plus, ONU-REDD a aidé le pays à soumettre son niveau d'émission de référence pour les forêts (NERF) à la CCNUCC, ainsi qu'à mettre en place un système national de surveillance des forêts (SNSF), ainsi qu'un plan d'action pour établir un système d'information sur les garanties. Ces résultats ont été obtenus grâce à une approche inclusive, à un engagement fort de la société civile et au soutien des plus hautes instances gouvernementales, notamment grâce à un décret présidentiel signé en octobre 2012 établissant un cadre national pour la gestion de REDD+. L'assistance d'ONU-REDD a été un catalyseur pour ce processus rapide.
18. La présentation a également mis en exergue l'approche nationale de la Côte d'Ivoire en matière de REDD+, étroitement liée au secteur agricole fort du pays et de son industrie cacaoyère, ce qui constitue un exemple intéressant de mobilisation du secteur privé et de divers partenaires internationaux pour faire évoluer les tendances en matière de déforestation et restaurer la couverture forestière du pays. Le pays aspire à ce que le secteur agricole s'engage sur une politique de zéro déforestation, qui sera mise en œuvre en partie par le biais de sa nouvelle initiative cacao et forêt, pour laquelle il a demandé le soutien d'ONU-REDD.
19. M. Youssouf Doumbia, Président de l'Observatoire ivoirien pour la gestion durable des ressources naturelles, a souligné la profonde implication et le fort degré de mobilisation de la société civile du pays. Il a souligné la nécessité d'une société civile forte et suffisamment financée pour favoriser un soutien national solide à REDD+, et a souligné l'importance de consulter et d'impliquer les communautés nationales à un niveau décentralisé.

## Commentaires du Comité

20. La Présidente a remercié la Côte d'Ivoire et les membres du Comité ont montré leur intérêt pour le processus REDD+ dans le pays. Les questions soulevées ont montré la volonté d'en savoir plus sur l'approche de la Côte d'Ivoire en matière de mobilisation du secteur privé dans sa stratégie de cacao sans déforestation et sur les progrès accomplis dans la reconnaissance des droits des communautés liés à REDD+. L'intervenant a indiqué qu'un processus de consultation multisectoriel solide avec des acteurs du secteur privé, des communautés et des ministères compétents était nécessaire pour mobiliser le pays en faveur d'une stratégie de cacao sans

déforestation et pour obtenir un soutien politique au plus haut niveau. Il a également noté que le renforcement de la participation et des droits des communautés locales, y compris des femmes, constituait une priorité essentielle du pays.

## Ouganda

21. Me Margaret Athieno, point focal national REDD+ de l'Ouganda, a présenté les réalisations de son pays en matière de REDD+, en soulignant la forte collaboration qui s'est instaurée au fil des ans entre différents partenaires, notamment le Programme ONU-REDD, la Coopération australienne pour le développement, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le Programme d'investissement forestier (FIP). Parmi les réalisations pour lesquelles ONU-REDD a joué un rôle notable, l'Ouganda a souligné l'achèvement de sa stratégie REDD+ et la soumission de son NERF en 2017, ainsi que les progrès réalisés en ce qui concerne son SNSF et son système d'information sur les garanties, qui seront achevés en décembre 2019. Elle a également souligné les progrès importants accomplis par le pays pour renforcer la participation des parties prenantes et les mécanismes de gouvernance, soulignant le rôle clé joué par le Programme ONU-REDD dans ce processus.
22. L'Ouganda entre actuellement dans la phase de mise en œuvre de REDD+, qui doit être déployée autour de quatre programmes d'investissement différents modélisés sur des zones de gestion de l'eau. Me Athieno a expliqué que deux de ces programmes avaient déjà reçu des engagements du FCPF, tandis que les autres nécessitaient de nouveaux engagements de la part de partenaires potentiels. Elle a insisté sur l'importance de la recherche d'investissements du secteur privé, soulignant certaines des avancées réalisées par le pays dans les activités de plantation d'arbres. Elle a conclu sa présentation en soulignant comment la coordination des appuis avait permis au pays d'utiliser REDD+ comme moyen d'informer d'autres processus politiques, notamment la stratégie de croissance verte du pays, les CDN et son plan d'investissement macroéconomique.

## Commentaires du Comité

23. Le Comité a félicité le pays d'avoir mis en place une coordination étroite entre les partenaires et d'avoir utilisé REDD+ pour renforcer d'autres processus politiques pertinents dans le pays. Sur une question liée aux investissements dans le secteur agricole, Me Athieno a évoqué les travaux en cours concernant diverses initiatives pour stimuler les investissements durables dans l'agriculture, notamment un projet d'amélioration des revenus agricoles financé par la Banque africaine de développement et la Banque islamique de développement. Elle a également

mentionné l'appui fourni par l'Union européenne et la FAO au programme de plantation d'arbres du pays, soulignant la contribution essentielle du secteur privé.

## Colombie

24. Me Adriana Lagos, coordinatrice de la stratégie REDD+ de la Colombie, a conclu la session par un exposé sur les progrès de la Colombie au niveau de REDD+. Elle a souligné que REDD+ avait changé la manière dont les Colombiens percevaient les forêts du pays, en soulignant leur importance en tant que milieux de vie. Me Lagos a souligné que la Colombie avait parcouru un long chemin depuis le début du processus REDD+, avec des progrès significatifs sur le plan de la préparation et de la mise en œuvre. L'une des principales réalisations du pays a été de lier la gestion forestière au processus de paix du pays, soulignant que la société civile et les communautés avaient contribué à faire en sorte que le développement territorial ne se fasse pas au détriment des forêts.
25. Me Lagos a également souligné comment REDD+ avait contribué à renforcer les capacités du pays à comprendre les éléments moteurs de l'utilisation des terres et du changement des forêts et à suivre leur évolution, et avait permis l'organisation de 69 initiatives de suivi à base communautaire. Le Programme REDD+ a également joué un rôle central dans l'organisation et le renforcement des communautés autochtones et afro-colombiennes, ainsi que des organisations d'agriculteurs.
26. La Colombie a expliqué que la mise en œuvre de REDD+ réalisée tout en achevant le processus de préparation avait posé certains défis. Le pays a notamment passé l'un des premiers accords d'achat de réduction des émissions couvrant la région amazonienne avec le Programme REDD+ de l'Agence allemande de développement (GIZ), précurseur en la matière. La mise en œuvre de la stratégie REDD+ du pays a posé de nombreux défis, en particulier dans le contexte du processus de paix, et de la déforestation qui a doublé dans la région amazonienne depuis la signature de l'accord. Elle a souligné le défi d'assurer la viabilité financière de tous les instruments et structures mis en place pour soutenir REDD+ et d'essayer de mobiliser tous les secteurs de l'économie pour assurer une mise en œuvre réussie.

## Commentaires du Comité

27. Les membres du Comité ont félicité la Colombie pour ses progrès remarquables. La discussion qui a suivi a porté sur la manière dont le pays a utilisé REDD+ pour renforcer les consultations avec les peuples autochtones. Me Lagos a souligné la forte connotation que les consultations publiques ont dans le contexte colombien et le fait que REDD+ a permis de renforcer davantage

le concept en organisant des consultations plus larges, avec des groupes marginalisés, pour éclairer les nouveaux processus législatifs. Elle a expliqué comment les associations de peuples autochtones ont progressivement commencé à participer au processus REDD+ en 2010, ce qui a permis de jouer un rôle important dans la formulation des politiques nationales.

28. La Présidente a conclu la session consacrée aux pays en remerciant les représentants des pays pour leurs excellents comptes rendus de leurs réalisations et la diffusion des enseignements tirés des programmes nationaux financés par ONU-REDD au cours des années précédentes dans leurs pays.

### **Point 3 à l'ordre du jour. Programme de travail et budget**

#### **3.1 Approbation des allocations de fonds pour 2019 au titre de l'assistance technique pour la mise en œuvre de REDD+ et les dépenses directes pour les services de secrétariat**

29. La Présidente a ouvert la session en prenant acte du travail accompli par le Comité lors de sa première réunion en 2017, avec l'adoption du programme de travail pluriannuel et du budget d'assistance technique à la mise en œuvre de REDD+ (AT) 2018-2020, et a rappelé la demande du Comité d'assurer des consultations inclusives, que le programme a minutieusement réalisées.
30. Le Secrétariat a donné un aperçu de la préparation du programme de travail et du budget 2019, notant qu'il avait été élaboré dans le cadre des deux éléments directeurs du programme: (1) le programme de travail et le budget pluriannuel 2018-2020, dont le budget 2019 fait partie intégrante; et (2) le cadre de résultats et de suivi 2018-2020, qui fournit les produits pour chaque pays et domaine thématique du programme de travail 2019. Le Secrétariat a souligné l'importance du processus de consultation en tant qu'élément fondamental de l'élaboration du programme de travail et du budget pour 2019. Des consultations ont été menées avec les parties prenantes concernées dans chacun des neuf pays qui reçoivent une assistance technique en 2018. À la demande du Comité en 2017, le Secrétariat a distribué le projet de programme de travail et de budget pour 2019, deux mois avant la réunion du Comité exécutif.
31. Concernant le budget axé sur les produits de 2019, le Secrétariat a indiqué qu'il avait fourni des activités indicatives pour chacun des 55 produits. Le budget du Secrétariat pour 2019 a ensuite été présenté, équivalant à 6,4 pour cent de la capitalisation estimée du Programme ONU-REDD en 2019, en rapport avec la nature et les caractéristiques spécifiques du Programme.

Commentaires du Comité

32. Les membres du Comité ont apprécié le travail entrepris par le Programme pour présenter un programme de travail et un budget détaillés dans les meilleurs délais.
33. La Norvège a remercié le Programme ONU-REDD pour la documentation fournie et le niveau de détail du budget. En réponse à une question de clarification concernant les méthodes de mise en œuvre, le Secrétariat a expliqué le travail interinstitutions et les mécanismes de coordination entre les agences ONU-REDD aux niveaux mondial et national, visant à assurer l'intégration à tous les niveaux et les étapes du processus de programmation, notamment: les orientations fournies par le groupe de la stratégie, les activités systématiques de gestion de portefeuille du groupe de gestion, les conseils techniques fournis aux pays et la coordination par les spécialistes du Programme pour chacun des neuf pays bénéficiant d'une assistance technique, ainsi que les interactions opérationnelles entre les équipes nationales. La Norvège s'est félicitée de la valeur ajoutée du Programme ONU-REDD au niveau national, notant la contribution en termes d'assistance technique fournie par ONU-REDD en appui à la Déclaration commune d'intention relative à la croissance verte au Pérou.
34. Les organisations de la société civile (OSC) ont formulé des remarques positives sur l'équilibre du programme de travail entre les composantes de gestion des connaissances au niveau national et mondial, et sur le processus de consultation amélioré, notamment pour la mise au point du programme. Les OSC ont également exprimé leur gratitude pour le travail de gestion des connaissances sur l'intégration de REDD+ dans les CDN et ont encouragé le programme à poursuivre et à améliorer l'ensemble de ces activités. Les OSC ont également appelé à redoubler d'efforts pour faire en sorte que les consultations se déroulent de manière plus continue et itérative, y compris par le biais de réunions de démarrage participatives, ainsi que par la recherche d'autres opportunités lors de la mise en œuvre de l'AT. Le Secrétariat a accueilli avec satisfaction la recommandation de maintenir un dialogue ouvert et inclusif à différentes étapes du cycle de programmation. Tout en notant les efforts entrepris pour améliorer la communication sur le travail du Programme, les OSC ont souligné la nécessité de centrer les produits et activités en matière de connaissance et de communication sur les pays qui sont fermement engagés dans REDD+ et peuvent ainsi proposer des innovations et de meilleures pratiques. Le PNUD a salué les commentaires et les recommandations et a réitéré l'objectif consistant à concentrer l'assistance technique là où elle peut jouer un rôle plus catalyseur, et à préciser que la composante de gestion globale des connaissances vise à produire des

connaissances et des innovations dans des pays à l'avant-garde et à les diffuser à l'échelle mondiale.

35. Le Mexique a remercié le Programme ONU-REDD pour son soutien, reconnaissant la qualité de l'assistance technique reçue. Le pays a toutefois noté des besoins supplémentaires allant au-delà de l'assistance technique, compte tenu des défis auxquels le gouvernement est confronté en raison des restrictions budgétaires. Le Mexique a également appelé à un soutien accru des experts mondiaux d'ONU-REDD dans la mise en œuvre du programme de travail, sur des questions telles que le financement, le suivi et l'égalité hommes-femmes dans le cadre de REDD+.
36. La Commission européenne (CE) a noté des différences dans les programmes de travail de certains pays en termes de présentation et a requis des informations supplémentaires sur la manière dont les activités proposées en Indonésie et en Côte d'Ivoire contribueraient aux produits et aux résultats attendus en termes d'assistance technique à l'horizon 2020, dont le Secrétariat a pris note. Le PNUD a ajouté que l'assistance technique d'ONU-REDD en Côte d'Ivoire vise à assurer l'intégration au niveau politique des activités menées pour soutenir les partenariats avec le secteur privé et le Fonds vert pour le climat (GCF). La Commission européenne a salué la façon dont le programme utilise le budget pour les composantes de gestion des connaissances telles que le régime forestier et les droits des peuples autochtones. En réponse à sa question sur le niveau d'enrichissement réciproque entre les activités de recherche de financement et le secteur privé, et les mécanismes de financement REDD+, le PNUD a clarifié leur complémentarité, la composante dirigée par le PNUD étant axée sur les connaissances et les meilleures pratiques du secteur public, tandis qu'ONU Environnement cible plutôt les financements et les opérations bancaires du secteur privé, tirant des enseignements qui sont mis à la disposition des pays du Programme. La CE a également suggéré de rechercher des possibilités de dialogue avec les acteurs publics nationaux afin de renforcer leur capacité à travailler avec le secteur privé et les groupes d'investissement.
37. Les peuples autochtones (IP) ont suggéré d'étendre les travaux sur le soutien des systèmes de connaissances traditionnelles, en particulier en ce qui concerne les forêts et la gestion des paysages, afin de constituer une base d'information de référence à exploiter par les processus REDD+ et les CDN nationales. Le PNUD a accueilli favorablement les commentaires et a indiqué que, si la plupart des plateformes participatives étaient initialement axées sur la participation politique, des plateformes axées sur les savoirs et les pratiques sont de plus en plus nécessaires, non seulement au niveau mondial mais également national, et qu'ainsi, ONU-REDD explorera les

options possibles avec les dirigeants des peuples autochtones pour faire avancer ce Programme, en particulier dans certains pays pouvant servir de modèle.

38. Après une discussion riche et exhaustive, le Comité exécutif a approuvé l'allocation de fonds pour l'assistance technique dans le cadre de la mise en œuvre de REDD+ en 2019 (décision 2) et les dépenses directes des services de secrétariat pour 2019 (décision 3).

## **Point 4 à l'ordre du jour. Dialogue sur la gestion des connaissances et les opportunités à venir**

39. La Présidente a ouvert la séance d'échange en notant qu'elle offrait au Comité la possibilité d'échanger des points de vue sur un certain nombre de questions stratégiques liées à la gestion des connaissances et sur les nouvelles opportunités qui joueraient un rôle important dans l'accroissement de l'impact du Programme dans les années à venir.

### **4.1 REDD+ et les approches coopératives en faveur des CDN**

40. La Présidente a ouvert la session avant de demander au PNUD de fournir un aperçu de REDD+ et des questions liées aux forêts dans le cadre des CDN, en mettant l'accent sur l'article 6 de l'Accord de Paris.
41. Le PNUD a présenté une analyse actuelle des opportunités potentielles de renforcer le rôle de REDD+ et de contribuer à une ambition accrue pour les CDN dans le cadre de l'article 6. Une présentation des CDN actuelles a été faite, montrant que l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et le secteur forestier (LULUCF) représentent 25 pour cent des réductions d'émission prévues, second seulement dans le secteur de l'énergie. Un certain nombre de pays REDD+, en particulier, soulignent la contribution essentielle des activités liées aux forêts pour atteindre leurs objectifs en matière de CDN. Les approches vont de l'inclusion du secteur LULUCF à une cible multisectorielle ou à l'échelle de l'économie, en passant par des cibles spécifiques du secteur LULUCF et/ou une indication spécifique des activités à mettre en œuvre (par ex., l'agriculture sans déforestation, l'agroforesterie, les foyers améliorés). Cependant, alors que la plupart des CDN reflètent différentes activités dans le domaine forestier et terrestre, seuls 31 pour cent de ces CDN ont des objectifs quantifiables correspondant au secteur forestier et seulement 8 pour cent des CDN actuels font explicitement référence à la mise en œuvre de REDD+. Si l'on estime que les «solutions climatiques naturelles», dont la forêt fait partie, peuvent contribuer à environ un tiers des réductions des émissions de CO<sub>2</sub> rentables à

l'échelle mondiale, qui sont nécessaires jusqu'en 2030 pour maintenir le réchauffement bien en dessous de 2° C, il existe clairement des possibilités d'améliorer le niveau d'ambition.

42. Le PNUD a ensuite exposé les nouvelles possibilités offertes par l'article 6 de l'Accord de Paris pour la coopération volontaire entre les parties dans la mise en œuvre de leurs CDN, afin de permettre une plus grande ambition dans leurs activités de réduction et d'adaptation et de promouvoir le développement durable et l'intégrité environnementale. Le Comité a pu avoir un aperçu des différentes dispositions de l'article 6, ainsi que de l'évolution de la situation au cours des négociations récentes et des considérations et implications potentielles pour les pays REDD+.

#### Commentaires du Comité

43. Les membres du Comité ont engagé une discussion fructueuse, confirmant que ce groupe de travail sur les connaissances est particulièrement utile aux pays car il peut aider à développer les partenariats bilatéraux et multipartites pour renforcer, reconnaître et financer les activités de REDD+. Les membres ont appelé à multiplier ce type de travail sur les connaissances et l'assistance technique liées à REDD+ dans le cadre des CDN et de l'article 6, et ont demandé que cette information soit mise à la disposition des pays. Les membres du Comité ont également formulé des recommandations spécifiques sur les types de connaissances et d'assistance technique qui pourraient être utiles dans ce domaine, telles que le prochain document d'information préparé par ONU-REDD sur REDD+ et les approches de coopération en appui des CDN.
44. L'intérêt d'expérimenter des approches coopératives a également été discutée, les organisations de la société civile recommandant que les conclusions sur les projets pilotes soient présentées au Secrétaire général du Sommet sur le climat en septembre 2019.

#### **4.2 Nouvelle réflexion sur un éventuel atelier régional européen sur les partenariats climatiques internationaux sur les forêts**

45. La Présidente a noté que l'objectif de cette session était de faire le point sur une nouvelle occasion de faciliter les discussions sur la manière dont les pays pourraient accroître leur soutien à REDD+ dans le cadre des approches coopératives décrites à l'article 6 de l'Accord de Paris.
46. Les OSC ont introduit le sujet en expliquant que l'atelier proposé amènerait les gouvernements européens à informer les négociateurs du marché sur le processus REDD+ et à recueillir des informations sur le fonctionnement de la demande. Il a été noté que cette discussion pourrait

donner des informations sur les options permettant d'appliquer l'article 6 de l'Accord de Paris et suggéré qu'elle soit organisée par ONU-REDD et ait lieu après la COP 24 de la CCNUCC.

47. La Suisse a résumé la proposition en trois étapes principales: (i) informer les négociateurs du marché du processus REDD+; (ii) informer les négociateurs forestiers du fonctionnement des marchés du carbone; et (iii) développer des idées concrètes pour des approches coopératives et piloter certaines options.

#### Commentaires du Comité

48. Le Comité a bien accueilli l'idée d'un éventuel atelier régional européen sur les partenariats climatiques internationaux sur les forêts. L'importance des projets pilotes pour consolider les modèles d'accès au marché et instaurer la confiance a été maintes fois renforcée.

### **4.3 Dispositifs de financement et transactions internationales en matière de REDD+**

49. La Présidente a ouvert la session en indiquant qu'elle visait à informer les membres du Comité des derniers développements en matière de partenariats public-privé pour la protection des forêts et l'utilisation durable des terres.

50. ONU Environnement a présenté plusieurs moyens d'accroître le financement de REDD+ en tant que processus émergent nécessitant une mise en relation des travaux aux niveaux mondial et national, et en envisageant l'application de modèles innovants de partenariats publics et privés, de mécanismes de financement, de partenariats avec les secteurs bancaire et financier et en tenant compte des opportunités de marché à grande échelle. L'agence des Nations Unies a souligné que le financement public – bien qu'essentiel – ne suffirait probablement pas à couvrir tous les besoins. Le financement mixte est un pas important, bien qu'intermédiaire, vers un accroissement des financements.

51. ONU-REDD travaille sur plusieurs modèles de financement innovants, tels que le Tropical Landscape Finance Facility (TLFF) et le Partnership for Forest Protection and Sustainable Agriculture (FPSA), avec une participation privée et publique. À travers le TLFF – un programme de partenariat entre BNP Paribas, ADM Capital, ONU Environnement et le Gouvernement indonésien – la première «obligation de paysage vert» liée à la conservation des forêts tropicales a été émise en mars 2018. L'expérience a suscité l'intérêt de plusieurs pays qui aimeraient reproduire le modèle. Le FPSA est un partenariat associant le secteur bancaire à la mise en place d'un dispositif de crédit d'un milliard de dollars, Rabobank fournissant un financement principal et secondaire alors qu'ONU Environnement et ses partenaires, facilitent l'accès à des instruments

de réduction des risques. Le Programme ONU-REDD, par le biais d'ONU-Environnement, fournit également un appui technique pour garantir que les opérations d'investissement aient des incidences positives au niveau environnemental et social. ONU Environnement a noté que le principal défi ne réside pas dans le financement mais dans la recherche de projets/programmes économiquement viables et capables de générer des avantages sociaux et environnementaux significatifs.

52. Le cas du marché du carbone dans l'aviation a été souligné comme une opportunité potentielle, les forêts pouvant, si elles étaient incluses dans le champ d'application éligible, faire partie du «Plan de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale» (CORSIA) adopté par l'OACI en 2016. ONU Environnement a souligné la nécessité exprimée par les compagnies aériennes et d'autres marchés d'assurer des compensations de haute qualité, et a indiqué qu'ONU-REDD pourrait jouer un rôle pour garantir ce degré de qualité et d'intégrité sociale et environnementale. ONU-Environnement a conclu que le Programme ONU-REDD était pleinement engagé dans ces nouveaux développements et la transmission des connaissances aux pays.

#### Commentaires du Comité

53. Plusieurs membres du Comité ont loué le Programme pour le travail novateur entrepris dans ce domaine. Notant le besoin urgent de financer la mise en œuvre de REDD+, les OSC ont exprimé leur gratitude pour le travail de gestion des connaissances d'ONU-REDD fournissant aux pays des informations et des enseignements pour une meilleure compréhension des options existantes, en particulier dans le financement de leurs CDN. Le Mexique a annoncé qu'il était sur le point d'organiser un atelier sur les nouvelles options de financement et collaborait avec le secteur privé avec le Programme ONU-REDD. Il a également apprécié les connaissances et les conseils techniques fournis par le Programme dans ce domaine. La Suisse a indiqué de nombreuses possibilités qui pourraient être explorées avec le secteur privé pour utiliser les instruments financiers existants, y compris la technologie de la chaîne de blocs.
54. Inspirée par le travail réalisé jusqu'à présent, la FAO a entamé une recherche sur les moyens de faciliter les pratiques améliorées tout au long de la chaîne de valeur et l'accès aux marchés des petits et moyens producteurs grâce à des options de financement combinées, en vue d'accroître les bénéfices économiques pour ces producteurs et leur capacité à fournir des services environnementaux (réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts).

55. La Commission européenne a évoqué les développements futurs de l'Union européenne en matière de financement mixte, soulignant l'importance des thèmes liés à l'éradication de la pauvreté, aux ODD et aux moyens de subsistance. La CE a recommandé de lier les efforts pour réaliser des programmes à l'échelle juridictionnelle et évoqué le défi de transformer les projets pilotes en projets susceptibles d'être financés, ainsi que l'intérêt de rassembler et de diffuser les expériences réussies. Notant l'importance des investissements privés et la nécessité d'un cofinancement, Madagascar a appelé le Programme ONU-REDD à mobiliser des fonds pour encourager les investissements du secteur privé dans la réduction des émissions.
56. La Présidente a clos la session en notant l'appréciation et l'intérêt manifestés par le Comité à ce sujet et en encourageant, en conséquence, le Programme à continuer de travailler dans le domaine des connaissances.

#### **4.4 Technologie et innovation pour faire progresser les cadres de MNV et de transparence**

57. La Présidente a ouvert la session en indiquant qu'elle serait consacrée à la manière dont les technologies peuvent stimuler les progrès du MNV dans les pays.
58. La FAO a expliqué à quel point les capacités en matière de suivi national des forêts (GFN) sont une condition préalable fonctionnelle pour que les pays puissent accéder aux paiements fondés sur les résultats de REDD+, notant qu'une meilleure information conduit à de meilleures décisions pour de meilleures actions. La FAO a souligné comment les progrès en matière de développement technologique et de renforcement des capacités réalisés au cours des dernières années se sont directement transformés en action, avec la soumission de 38 niveaux d'émissions de référence pour les forêts/niveaux de référence pour les forêts (NERF/ERF) soumis à la CCNUCC, en grande partie soutenue grâce au soutien du Programme REDD. L'appui d'ONU-REDD a également été essentiel pour aider les pays à améliorer la transparence et la précision des données du secteur forestier et foncier aux fins de la notification des données, notamment en ce qui concerne les incertitudes dans leurs estimations des émissions.
59. Des exemples concrets de pays ont été fournis concernant l'application d'outils et de plateformes telles qu'Open Foris et SEPAL pour le renforcement de la GFN, souvent également en tant que fondement de l'élaboration du NERF, notamment en Équateur et en République démocratique du Congo (RDC). Le travail de gestion des connaissances d'ONU-REDD appuiera la maintenance et le développement ultérieur de ces outils et plateformes. Il a également été noté que divers

autres donateurs unissent leurs forces à celles d'ONU-REDD pour la maintenance et l'application de technologies et d'innovations sur le MNV, notamment la Banque mondiale et la Banque allemande de développement (KfW).

60. Enfin, il a été souligné que, malgré des progrès notables, les pays continuaient d'indiquer un besoin de renforcement des capacités en matière de GFN et opérationnalité du MNV pour rassembler des données précises et transparentes et de leur institutionnalisation. Des efforts soutenus sont nécessaires pour garantir la mise en place d'arrangements institutionnels solides en vue de l'établissement d'un SNSF durable au niveau des pays.

#### Commentaires du Comité

61. Les membres du Comité ont salué les progrès présentés. La discussion qui a suivi a porté sur les aspects techniques et la technologie de SEPAL. Un intérêt particulier a été montré sur l'utilisation potentielle de SEPAL pour fournir des données sans nuages et sur les possibilités pour les outils et plateformes (Open Foris et SEPAL) de se connecter automatiquement les uns aux autres. La FAO a précisé que SEPAL est une plateforme puissante permettant aux pays d'accéder (sans téléchargement) à la fois aux images originales et aux images sans nuages. La FAO a noté la facilité d'utilisation de la plateforme dans les cas de capacité limitée et de mauvais accès à internet, comme l'a démontré la RDC. En ce qui concerne la compatibilité des outils, la FAO a confirmé que – même si les outils permettent l'échange de données –, les données collectées via Open Foris doivent être importées manuellement dans SEPAL. Le programme à long terme consiste toutefois à disposer d'outils entièrement compatibles et interopérables pour le transfert de données, avec l'appui de la gestion des connaissances du Programme ONU-REDD. L'importance de la collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne a également été évoquée et saluée.
62. Des questions ont également été posées sur l'utilisation potentielle de SEPAL pour estimer la dégradation et la restauration/valorisation des forêts, auxquelles la FAO a répondu en mentionnant le module BFAST au sein de SEPAL et en confirmant qu'il y avait d'autres travaux techniques en cours sur le sujet. Le Mexique a salué le travail accompli et a mentionné le MNV comme l'un des domaines de travail dont le pays a largement bénéficié. Le pays a vivement encouragé l'utilisation généralisée de ces outils, indiquant que l'institutionnalisation du SNSF était la clé du succès de REDD+, et a souligné la nécessité de former différents acteurs autres que le gouvernement, y compris la société civile. Le Mexique a encouragé la collaboration entre ONU-REDD et le Centre d'excellence virtuel sur le SNSF, et la FAO a confirmé son engagement à poursuivre ses actions communes.

63. Les IP, ce qui a été confirmé par le Népal, ont souligné qu'il importait de prendre en compte le rôle des connaissances traditionnelles dans les activités pouvant contribuer à enrayer la déforestation et la dégradation des forêts, ainsi que dans la mesure et la surveillance des émissions de carbone associées. La FAO en a convenu et a donné quelques exemples de travaux antérieurs sur ce sujet en Amérique latine, et esquissé plusieurs pistes sur ce qui pourrait être accompli grâce au Programme ONU-REDD à l'avenir.

#### **4.5 Outils et approches de planification de l'utilisation des terres pour REDD+**

64. La Présidente a ouvert la session en indiquant l'objectif de présenter les travaux sur la planification de l'utilisation des terres à des fins multiples et les synergies entre REDD+ et la neutralité en termes de dégradation des terres afin de maximiser les changements transformationnels dans les paysages productifs.

65. La FAO a expliqué les travaux en cours sur la conceptualisation, la recherche de preuves et la mesure du changement transformationnel dans les secteurs d'utilisation des forêts et des terres. L'action pour le climat devrait générer des impacts importants à travers la transformation pour un développement à faible émission carbone et un futur plus résilient. La plupart des organisations de développement multilatérales visent un changement «transformationnel» ou de «modification du paradigme». À bien des égards, la transformation devient un concept clé de l'aide au développement, la plupart des organisations aspirant à apporter un «changement transformationnel». Malgré cela, les définitions et la mesure du «changement transformationnel» restent floues et difficiles à faire. Il est particulièrement important au niveau de REDD+, où tous les investissements liés à REDD+ doivent être de nature transformationnelle.

66. Afin de mieux comprendre comment un changement transformationnel peut avoir lieu, comment le mesurer et quels critères utiliser pour sélectionner des activités, la FAO a collaboré avec le CIFOR pour mettre au point un tel cadre. Le travail porte sur les méthodologies et les preuves (études de cas) où une transformation a débuté, les obstacles qui existent et autres caractéristiques, telles que la reproduction à plus grande échelle.

67. Notant qu'il s'agit d'un travail en cours, la FAO a évoqué un projet de principes directeurs soulignant que le changement transformationnel devait être équitable, fondé sur les droits et mis en œuvre dans le cadre du développement durable; qu'il devrait replacer REDD+ dans le cadre d'autres utilisations des terres et à différentes échelles, et que les investissements à grande échelle doivent produire des impacts profitables (tels que des moyens d'accroître la productivité agricole parallèlement à la conservation des forêts); il faut un leadership fort pour permettre la

coopération et la participation et révéler les comportements non constructifs à tous les niveaux (à la fois en termes de production et de consommation). De plus, il doit également pouvoir compenser les structures de pouvoir actuelles.

68. La FAO a conclu que les travaux à venir seraient menés conjointement avec le CIFOR et en collaboration avec le Secrétariat du GCF, et contribueraient aux travaux menés au niveau des pays ainsi qu'à la production de connaissances sur les questions susmentionnées relatives à la mesure du changement transformationnel et à l'impact des investissements.

#### Commentaires du Comité

69. Plusieurs membres du Comité ont apprécié la présentation, soulignant que le changement transformationnel – bien qu'il puisse avoir lieu, prend du temps et représente souvent un défi majeur pour les pays. Le Mexique, la Malaisie et la Suisse ont présenté leur expérience en matière de changement transformationnel dans le secteur de l'utilisation des terres.

70. Les IP ont demandé davantage d'informations sur le type de connaissance mentionné dans l'analyse du changement transformationnel, ajoutant que la vision des divers groupes de peuples autochtones devait être prise en compte lors de la mise en œuvre. La FAO a ensuite précisé que les cinq principes développés au cours de la première phase du projet accordaient la même importance aux solutions locales.

71. Notant le caractère central des paysages dans REDD+, la Suisse a fait part de son expérience, soulignant que, malgré la crainte initiale que l'accent mis sur les paysages pourrait affaiblir le concept de REDD+, il est désormais considéré que le lien avec les chaînes d'approvisionnement et sa connexion avec la gestion des paysages sont un angle central du travail de REDD+. La Suisse a ajouté que favoriser les petites et moyennes entreprises et revenir aux systèmes traditionnels est également essentiel pour les changements nécessaires, tout comme la reconnaissance du rôle des communautés.

72. Un autre membre du Comité a souligné qu'il était important que les travaux sur le changement transformationnel conduisent à des résultats concrets et que cela devrait aider les pays à élaborer des cadres d'investissement. La FAO a souligné qu'il s'agissait précisément du résultat escompté des travaux: soutien à une meilleure intégration et coordination des interventions pour un changement pertinent.

#### **4.6 Point sur le Sommet des Nations Unies sur le climat 2019 avec le Secrétaire général**

73. La Présidente a noté que l'objectif de cette session était de faire le point sur le Sommet sur le climat que le Secrétaire général des Nations Unies convoquera en septembre 2019 et sur l'opportunité qu'il offre de renforcer l'ambition au niveau des forêts et d'intensifier l'action menée par REDD+ dans le domaine des forêts pour maximiser leur potentiel de réduction de l'écart des émissions d'ici à 2020 et entamer un processus de transformation jusqu'en 2030.
74. Le Secrétariat a évoqué les nouveaux éléments, notant que le Secrétaire général de l'ONU avait identifié le changement climatique comme un problème déterminant de notre époque et qu'il concentrait ses efforts sur l'augmentation de l'ambition des pays. L'idée du Sommet est de réunir les chefs d'État et les dirigeants à New York pour examiner six domaines thématiques, l'un d'eux étant axé sur les «solutions basées sur la nature», ce qui couvre les forêts, l'agriculture, l'alimentation et les océans. Le Secrétariat a souligné qu'il s'agissait d'une occasion unique de faire valoir les forêts auprès des dirigeants mondiaux et de rendre davantage visibles les pratiques. L'intégration et la coopération seront un thème transversal du sommet, qui cadre bien avec l'esprit du Programme ONU-REDD. Enfin, il a été mentionné que David Nabarro avait été nommé pour mener les discussions sur l'utilisation des terres.

#### Commentaires du Comité

75. Le Comité a remercié le Secrétariat pour la mise à jour informative. En vue de la célébration du 10e anniversaire du Programme ONU-REDD, les organisations de la société civile ont suggéré de collaborer avec le Programme en vue de faire une déclaration au Secrétaire général du Sommet sur le climat pour renforcer le rôle de la société civile et des peuples autochtones.

## **Point 5 à l'ordre du jour. Réflexion sur l'avenir d'ONU-REDD après 2020**

76. À la suite des suggestions formulées le premier jour de la réunion, la Présidente a présenté ce nouveau point de l'ordre du jour afin de lancer une réflexion sur l'avenir d'ONU-REDD. Elle a invité le Secrétariat à présenter la session en évoquant quelques points des débats du Comité au cours de la réunion.
77. Rappelant que pour maintenir la température à moins de 1,5° C, il est de plus en plus évident que des efforts spécifiques en matière de reforestation et de réhabilitation des forêts (la diminution du stock de carbone) seront également nécessaires. Dans ce contexte, le Comité a souligné la nécessité de travailler de manière intersectorielle, au-delà du secteur des forêts et de l'environnement. L'alimentation, l'accès à l'eau, la stabilité et la sécurité doivent tous être mis en

relation. Les enseignements tirés en Côte d'Ivoire, Ouganda et Colombie sont des rappels importants à cet égard.

78. Le Comité a également reconnu la valeur fondamentale de travailler avec une approche inclusive et de promouvoir des plateformes multipartites pour créer et permettre l'engagement et la participation de toutes les parties prenantes. Il y a un besoin évident de transformation, d'accélérer le rythme et d'atteindre un niveau à la mesure du défi que nous avons devant nous. Et pour atteindre cet objectif, les partenariats entre les secteurs public et privé doivent être rendus possibles, y compris à différentes échelles et avec un financement mixte, afin de stimuler les réductions d'émissions du secteur de la forêt et de l'utilisation des terres. Les domaines de l'offre et de la demande de réduction des émissions doivent être proportionnés, et les forêts constituent un secteur clé qui mérite plus d'attention, de même qu'un soutien pour relier l'offre et la demande.

79. Le Secrétariat a souligné que le Comité appréciait ce que le Programme ONU-REDD avait réalisé jusqu'à présent, grâce à son assistance technique et à d'autres formes de soutien, ainsi qu'à la création d'un espace neutre permettant aux parties de se rencontrer et d'engager des conversations constructives. Les pays partenaires ont également appelé à un renforcement des capacités et à une assistance technique supplémentaires. Maintenant que les stratégies nationales des pays partenaires ont été préparées ou progressent et que la dynamique politique est bonne, il est urgent de débloquer les fonds nécessaires à la mise en œuvre des actions REDD+ – un rôle qu'ONU-REDD pourrait potentiellement jouer.

80. Le Comité a souligné que l'innovation était l'élément essentiel pour relever le défi sans précédent auquel nous faisons face: mettre un terme à la déforestation dans 20 à 30 ans – un processus qui se déroule depuis plusieurs décennies. Nous avons besoin d'une réflexion novatrice, et d'outils et d'innovations pour permettre la coopération intersectorielle et à l'échelle des Nations Unies.

#### Commentaires du Comité

81. Le Comité s'est félicité de l'opportunité d'entamer la réflexion sur l'avenir du Programme et a commenté certains autres aspects, tels que les défis et les obstacles à une ambition climatique accrue grâce à REDD+ en 2020 et au-delà, de quelle manière le futur Programme ONU-REDD pourrait catalyser l'action en appui aux forêts, en tant que solution climatique majeure, complétant ainsi ce que font les autres acteurs tout en identifiant un créneau spécifique pour le programme.

82. La Norvège a souligné que, malgré l'engagement des pays REDD+ et des donateurs, le principal défi reste le financement limité attribué à REDD+, par rapport à des industries telles que l'élevage, l'huile de palme, le soja, etc. La Norvège a appelé à promouvoir le capital privé, notant que l'article 6 pourrait contribuer à réduire le déficit de financement. La Colombie, le Mexique, Madagascar et les organisations de la société civile ont fait écho à cet important défi, suggérant que le déblocage de financements privés et la mise en place d'une coordination continue et institutionnalisée entre les entités chargées de la gestion des territoires et des paysages pourraient constituer l'un des principaux objectifs du Programme pour la phase post-2020. La Suisse a souligné que le Programme ONU-REDD cherche déjà à satisfaire de nombreux besoins en adaptant son assistance aux nécessités des pays – aspect institutionnel sur lequel ONU-REDD peut continuer à intervenir.
83. Le Comité a également débattu du principal défi consistant à garantir des droits fonciers clairs et légitimes aux communautés locales et aux peuples autochtones dans les pays. Les organisations de la société civile ont encouragé le Programme à poursuivre et améliorer cet axe de travail et ont souligné l'importance de développer des outils et des méthodologies permettant de suivre et de rendre compte de la gouvernance forestière et de la manière dont les droits – y compris les droits carbone – sont respectés et garantis. Les IP ont appelé à une éventuelle phase post-2020 du Programme ONU-REDD axée sur la mise en œuvre des activités REDD+, avec des droits clairs et sécurisés pour les communautés locales et les IP, dans le respect des ressources naturelles et de la culture locale. Les IP ont rappelé qu'il restait des cas graves de criminalisation et de violence à l'encontre des défenseurs des régimes fonciers, et ont demandé comment le Programme pouvait lier les initiatives REDD+ à la mise en œuvre de l'Accord de Paris et du développement durable des personnes travaillant sur le terrain, en aidant les peuples indigènes à poursuivre leur vie normale alors qu'ils défendent leurs forêts et territoires et en mettant un terme à la criminalisation.
84. La Colombie a appuyé les voix des communautés locales et des peuples autochtones en soulignant que – si les questions de financement étaient un élément clé du succès de REDD+ – des espaces de dialogue sur ces questions devraient également être mis en place dans les pays pour que les communautés locales puissent s'exprimer dans la prise de décision, y compris sur la répartition des bénéfices. Ces plateformes, ainsi que la phase de préparation et de mise en œuvre de REDD+, pourraient également jouer un rôle catalyseur dans le renforcement des plans et de la gestion intersectoriels et participatifs de l'utilisation des terres.

85. En tant que voie à suivre potentielle et de réflexion sur les premières années de mise en œuvre, la Malaisie a souligné le rôle important que la gestion durable des forêts jouait pour permettre le succès des actions REDD+ et de la réduction de la pauvreté, et a suggéré que le Programme consacre des efforts à cet axe de travail. Le pays a également recommandé au Programme de continuer à assurer le développement des capacités, compte tenu du taux de rotation élevé des experts dans les pays, ainsi que d'améliorer la communication dans les langues locales afin de mieux atteindre les parties prenantes nationales. Un autre membre du Comité a recommandé d'établir un lien entre REDD+ et d'autres programmes environnementaux internationaux tels que ceux travaillant sur la biodiversité et la lutte contre la désertification.
86. La Présidente a clôturé cette session additionnelle en remerciant les membres du Comité pour leurs contributions et leurs idées, qui contribueront à orienter le processus de réflexion sur l'avenir potentiel du Programme ONU-REDD après 2020.

## **Prochaine réunion, renouvellement des représentants du Comité et des AOB**

87. La Présidente a invité le Secrétariat à présenter un calendrier des prochaines étapes dans les mois qui suivront la réunion du Comité et à fournir des informations supplémentaires sur la manière dont le renouvellement des représentants du Comité sera mis en œuvre pour 2019.
88. Le Secrétariat a noté que le projet de rapport de la Deuxième réunion du Comité exécutif sera distribué pour examen le 9 novembre au plus tard; que la réception à l'occasion du dixième anniversaire d'ONU-REDD aura lieu le 11 décembre lors de la prochaine COP 24 à Katowice, et que la troisième réunion du Comité se tiendra probablement en juin 2019.
89. En ce qui concerne le renouvellement des représentants du Comité, à compter du 1er janvier 2019, le suppléant actuel deviendra membre. Un nouveau suppléant doit être nommé par chaque groupe constitutif d'ici la fin de 2018. Chaque circonscription engagera le processus d'auto-sélection au cours des deux prochains mois et informera le Secrétariat des nominations des nouveaux suppléants d'ici la fin de l'année.
90. La Présidente a demandé s'il y avait des questions sur le processus de renouvellement et, en l'absence de questions, a transféré la présidence à l'ONU Environnement et a clôturé la réunion en remerciant les membres du Comité et le Secrétariat.

**Annexe 1: Liste finale des participants**

		<b>Nom</b>	<b>Pays/Organisation/Groupe</b>	
1	Me	Elizabeth Philip	Malaisie	Membre
2	Mr	Jose Armando Alanis de la Rosa	Mexique	Membre
3	Me	Vania Dietrichson	Norvège	Membre
4	Mr	Lars Andreas Lunde		
5	Me	Michela Tagliaferri	Commission européenne	Membre
6	Mr	Keith Anderson	Suisse	Membre
7	Mr	Chris Meyer	Organisation de la société civile	Observateur permanent
8	Me	Grace Balawag	Organisation des peuples autochtones	Observateur permanent
9	Me	Eva Muller	FAO (Président)	Membre
10	Me	Tina Vahanen	FAO	
11	Me	Malgorzata Buszko Briggs		
12	Me	Andrianina Lydia Rakotosoa	Madagascar	Suppléant
13	Me	Bishnu Adhikari	Népal	Suppléant
14	Me	Adriana Maria Lagos Zapata	Colombie	Suppléant
15	Mr	Gustavo Sanchez Valle	Organisation de la société civile	Observateur suppléant
16	Me	Dolores Cabnal-Coc	Organisation des peuples autochtones	Observateur suppléant
17	Mr	Tim Clairs	PNUD	Suppléant
18	Mr	Josep Gari		
19	Me	Elsbeth Halverson		
20	Me	Musonda Mumba	ONU Environnement	Suppléant
21	Mr	Gabriel Labbate	Secrétariat ONU-REDD	Secrétariat
22	Mr	Mario Boccucci		
23	Me	Mihaela Secrieru		
24	Me	Frances Lim		
25	Me	Elizabeth Eggerts	Expert du PNUD	Intervenants
26	Me	Kimberly Todd	Expert du PNUD	
27	Mr	Julian Fox	Expert de la FAO	